

BARRIÈRES CROIX-ROUGE RENVERSÉES

Les chutes de béton et la tempête ont balayé des grilles autour des tours vides de la Croix-Rouge



« SPECTACLE » AVENUE DE LA CROIX-ROUGE

Tombe la neige - sur le pays. Et le béton, et les barrières - à Droixhe. Le conseil de quartier de Bressoux-Droixhe, « alerté par des riverains de l'avenue de Nancy et de la Croix-Rouge », signale le président Patrice Lempereur, a constaté que des grilles autour des cinq tours de la Croix-Rouge « ont été balayées par les récentes tempêtes suite aux chutes d'éléments en béton ». Il interpelle la société d'habitations sociales La Maison liégeoise et la Ville « pour que

ce dispositif de sécurité soit remplacé rapidement, d'autant plus que les enfants sont en congé pendant les vacances de Pâques et risquent d'aller jouer sur le site ». Et d'argumenter : « Même si ces nombreuses barrières font mauvais effet, elles assurent la sécurité, la salubrité et l'hygiène avenue de la Croix Rouge (...) Ces barrières évitent que des déchets soient déposés sur les parcelles et parkings des bâtiments inoccupés. Ce n'est

pas idéal comme spectacle, vu la présence de barrières pratiquement sur tout le site de Droixhe, mais pour la sécurité et la propreté, il n'y a pas de solution miracle... en attendant les premières rénovations ». Lesquelles rénovations débiteront « en 2008 par l'abattage de deux tours », assurait jeudi dernier le bourgmestre Willy Demeyer, tandis que l'échevin de l'Urbanisme Michel Firket rappelait que le PRU (plan de remembrement urbain) de 21 hectares autour de la cité sociale va booster la réhabilitation en freinant la réticence des investisseurs privés face aux lenteurs administratives avant la législation wallonne sur les PRU.

IMPASSIBLE MANÈGE

Les cinq tours de l'avenue de la Croix-Rouge - vides depuis juin 2005, ont été ceinturées de grilles - fin juillet 2005, comme garde-fou de sécurité. Mais les barricades sont sporadiquement franchies par les ados du quartier. Les « récentes tempêtes » incriminées par Patrice Lempereur datent... des 29 février et 1^{er} mars ! Le conseil redoute des déchets sur la friche - derrière les grilles renversées. Mais les dépôts clandestins sont fréquents sur le trottoir devant les barrières - debout. Alors pour les riverains d'en face, y a comme un... impassible manège. ♦

Terry BODSON

• G DE GAULLE *Plateau fatigué* **Les maisons tremblent**

Le conseil de quartier a aussi interpellé, le 19 mars dernier, l'échevinat des Travaux à propos du plateau ralentisseur au n°89 rue Général De Gaulle, en face de l'école communale Bressoux-De Gaulle. « Le plateau fait trembler les maisons », signale Patrice Lempereur. Il impute « les lézardes dans les murs de certains riverains », dit-il, au trafic des véhicules lourds.



PLATEAU DES LÉZARDES

« PLUS LE TEMPS PASSE... »

Selon le conseil de quartier, « le plateau ne résiste pas aux nombreux passages de camions et d'autobus, et se dégrade rapidement. Plus le temps passe et plus le plateau se dégrade, faisant trembler de plus en plus les habitations ». Et de réclamer « en urgence des réparations ». Bref, pour le conseil - faut pas lézarder. ♦ **T.B.**